



## Compte-rendu du CA du 6 janvier 2026

**Présents** : Alain Limouzin, Michèle lampietro, Albert Gagliano, Nathalie Drai, Atman Bendjeddou, Robert Venet, Claudine Pradal, Jean-Luc Will.

### Ordre du jour :

- Point sur le téléthon
- Organisation galette des rois
- Point sur le sondage adhérent pour le déplacement d'une randonnée suite à une mauvaise météo.
- Divers : Veni Vici, frais de déplacement, infos de la fédération
- Projet T-shirts : où en sommes-nous ?
- Séjour septembre : Où et quand ?

### Point sur le Téléthon :

Participants adhérents du club : 14 le mercredi, 3 le samedi, 23 le dimanche.

Pour augmenter le nombre de personnes sur le samedi il faudra faire plus de publicité (Affiche, Radio FUZE ...)

Somme récoltée : **305 euros** (à peu près comme l'année dernière)

### Galette des rois :

Parcours de 10km autour de St Roman. La visite de l'abbaye troglodyte est prévue vers 11h (5euros l'entrée). La dégustation des galettes se fera à l'issue de la randonnée (15h30 à peu près) sur une aire de pique-nique à Comps, point de départ de la journée.

49 Inscrits donc achat par le club de 4 galettes et 4 couronnes (Alain) et de 8 bouteilles de cidre (Nathalie).

### Sondage adhérents pour le déplacement d'une randonnée :

Voici les résultats du sondage lancé auprès des adhérents :

**Pour le mercredi** : déplacement sur le mardi : 37 %

le jeudi : 50 %,

un autre mercredi : 32%.

**Pour le dimanche** : déplacement sur le samedi : 63%,

le lundi : 34%,

un autre dimanche : 27%.

Donc le sondage est favorable au déplacement, mais celui-ci reste à l'initiative de l'animateur.

### Divers :

- *Grâce à une augmentation du nombre des participants bénévoles, le Veni Vici a rapporté **280 euros**, soit 80 euros de plus que l'année dernière.*
- *La fédération a marqué la responsabilité du président pour les séjours. En effet l'organisation comprenant la gestion de l'hébergement de groupe peut être perçue comme étant en concurrence avec les organismes touristiques locaux, et faire donc l'objet d'une plainte. Pour se protéger de cette éventualité, le club devrait payer la formation d'un référent tourisme et rétribuer la fédération pour gérer le séjour .Le CA pense que cette démarche est trop lourde et onéreuse et prend donc le risque d'organiser les séjours sans toutes ces contraintes mais avec les conséquences que cela implique notamment pour le président.*
- *Les frais de déplacements des animateurs.*  
Chaque mois de janvier les animateurs qui le désirent, devront remplir le formulaire 'Abandon des frais de déplacement en faveur du club'. Ceci leur permettra de déclarer leurs frais en tant que don et leur ouvrira une défiscalisation et évite ainsi au club ce défraiement.  
Les formulaires remplis et signés seront conservés par le club pour 3 ans.

Projet T-shirts :

Robert a contacté la société **SM CONCEPT à Serviers**. Ils proposent des T-shirts techniques avec logo du club imprimé, en noir ou blanc.

Pour une commande de 100, nous pourrions les revendre à 15 euros environ.

Robert et Jean-Luc finalisent le projet avec cette société.

Séjours pour septembre :

Il serait bien de proposer 2 types de séjours : l'un de 5 à 6 jours, l'autre, plus court, de 2 jours, pour toucher ainsi plus de marcheurs.

Sont à l'étude :

❖ **Les Rougiers de l'Aveyron :**

Animateur Jean-Luc ; 4 jours, en VVF à Camarés

❖ **Le massif du Tanargue (Ardèche)**

Animateur Albert ; en juin (18/19) ou début septembre

❖ **Séjour à Malte :**

Responsable Robert ; pour fêter les 15 ans du club ,5 jours à Malte. A étudier.

***Le président***



***La secrétaire***

